

# **Bureau Municipal**

**23 janvier 2014**

**BUDGET 2014 :**

**Point d'étape**

# **Les objectifs budgétaires 2014-2016**

**1** – Neutraliser la baisse des dotations de l'Etat et la perte de fiscalité liée au départ de PSA par la réalisation d'économie sur les dépenses de fonctionnement.

**2** – Dégager des marges de manœuvre supplémentaires afin de favoriser le financement du programme d'investissement par l'épargne.

# Les axes de réflexion budgétaire

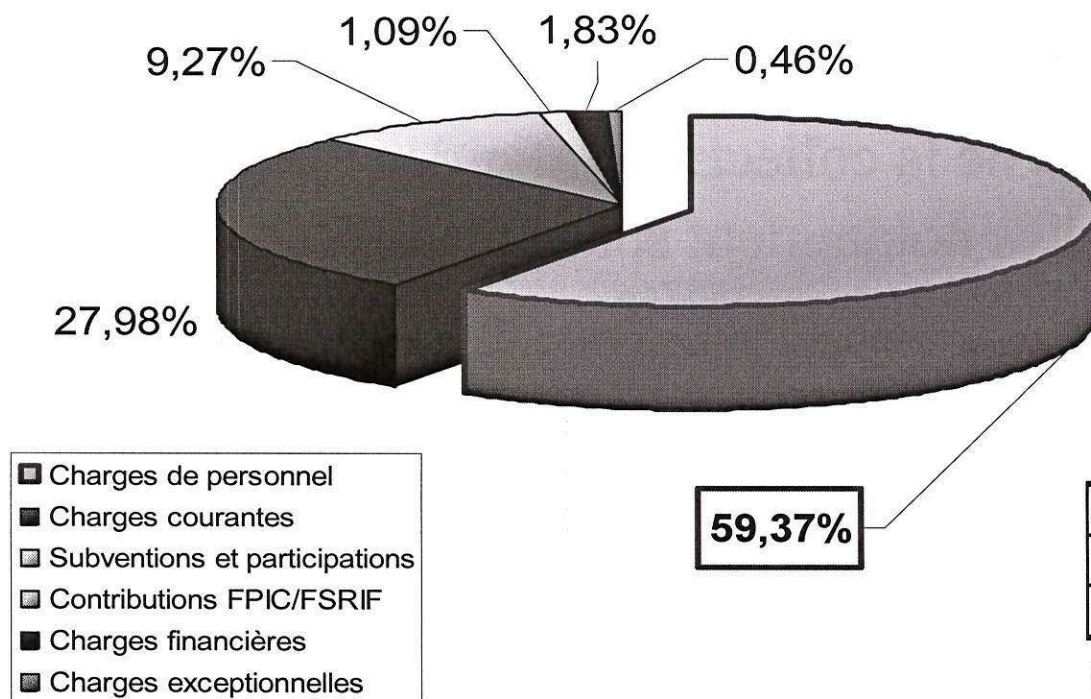
**a** – Revoir les prestations de la collectivité afin de réaliser des économies structurelles notamment sur la masse salariale.

**b** – Augmenter la fiscalité en 2014 afin de dégager des marges de manœuvre sur la prochaine mandature.

**c** – Diminuer les dépenses d'investissement pour réduire le recours à l'emprunt.



## a – La masse salariale



Données 2013 (en K€)	
Charges de personnel	96 062
Charges courantes	45 280
Subventions et participations	14 997
Contributions FPIC/FSRIF	1 757
Charges financières	2 965
Charges exceptionnelles	740
<b>Total</b>	<b>161 801</b>

	Population	Charges de personnel (€/hab)
Aulnay sous Bois	82 778	1 134 €/hab
Le Blanc Mesnil	51 735	899 €/hab
Noisy le Grand	63 526	825 €/hab

(Source DGCL 2012)

Augmentation du GVT  
(Glissement Vieillesse  
Technicité) de 1% :

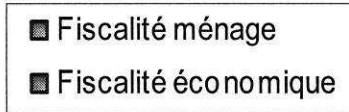
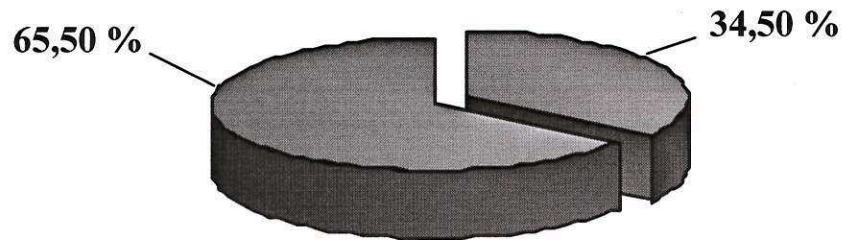
**+ 840 K€**

Evolution de 1% de  
l'ensemble de la  
fiscalité :

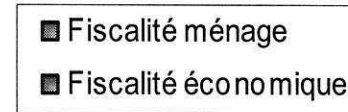
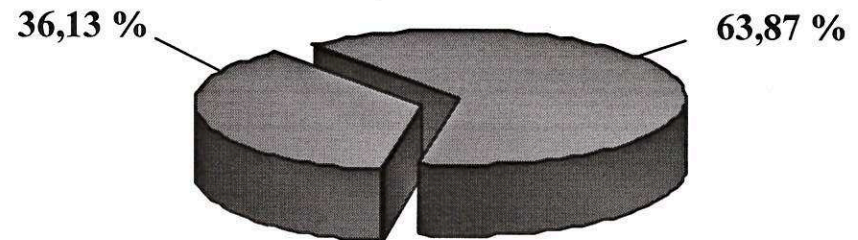
**+ 565 K€**

# b – L'ajustement fiscal (1)

Répartition de la fiscalité ménage et économique avant réforme TP (2009)



Répartition de la fiscalité ménage et économique après réforme TP (2011)



	Base valeur locative (K€)	Taux Communal	Produit fiscal (K€)
<b>Taxe d'habitation</b>	87 166	25,05%	21 835,10
<b>Foncier bâti</b>	125 058	14,40%	18 008,41
<b>Foncier non bâti</b>	308	24,59%	75,62
<b>CFE</b>	51 446	32,24%	16 586,23
			<b>56 505,35</b>



## b – L'ajustement fiscal (2)

Variation fiscale	Gain fiscal estimé pour la Ville (en K€)			
	5%	10%	15%	20%
Fiscalité ménage	2 023	4 054	6 077	8 099
Fiscalité économique	842	1 685	2 532	3 374
<b>Total</b>	<b>2 865</b>	<b>5 739</b>	<b>8 609</b>	<b>11 473</b>

Hypothèse d'évolution de 20 % sur l'ensemble de la fiscalité :

Estimation de l'impact sur les ménages

Valeur locative de 4172 € (moyenne communale)	Valeur locative de 6000 €
--	---------------------------------

Ménage sans enfant	+ 242 €	+ 347 €
Ménage avec 1 enfant	+ 208 €	+ 302 €
Ménage avec 2 enfants	+ 173 €	+ 256 €

## c – La diminution du programme d'équipement

Moyenne des investissements 2002-2007 : **23, 778 M€**

Moyenne des investissements 2008-2013 : **33, 953 M€**

### Evolution de la dette :

-L'emprunt finance strictement le programme d'équipement.

-Le remboursement de l'annuité (capital + intérêts) est financé par les marges dégagées en fonctionnement.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
En cours de dette au 01/01 en K€	44 447	54 501	61 693	72 071	90 838	96 541
Remboursement de l'annuité en K€ (capital + intérêts)	3 971	4 335	5 329	5 814	8 336	9 303

## **Scénario budgétaire préconisé (1) :**

Dégager un autofinancement net de 5 M€/an sans reprise de l'excédent.

+ Stabiliser l'ensemble des dépenses de fonctionnement hors inflation en 2014 puis les baisser de – 2,5 %/an.

+ Infléchir le niveau de réalisation du programme d'équipement à 30 M€ sur 2014 et 2015 puis à 27 M€ sur la période 2016-2019.

+ Appliquer une augmentation significative de l'ensemble de la fiscalité en début de mandat.



## Scénario budgétaire préconisé (2) :

### BILAN D'ETAPE DE LA PREPARATION BUDGETAIRE 2014 (en k€)

	Objectifs à atteindre	demandes initiales	Réflexion d'économie proposée	Demandes actualisées	Economies restant à trouver
Dépenses de fonctionnement	165 802	171 591	3 473	168 118	2 316
Programme d'équipement	30 000	42 878	2 896	39 982	9 982

Les économies proposées à hauteur de 3 473 K€ en fonctionnement intègrent une baisse des inscriptions sur les charges de personnel de près de 2 527 K€ dont 1 000 K€ sur le solde d'entrées/sorties (soit 30 ETP agents de catégorie C sur une année complète).

Certaines propositions ne pourront prendre leur plein effet en 2014 Dès lors, les économies estimées sont à minorer au regard de leur date de mise en place.

# **Les prochaines étapes de la construction budgétaire**

1ère quinzaine de février : séminaire budgétaire

Semaine du 24-28 février : dernière validation

1ère quinzaine de mars : équilibrage des budgets

24 mars : duplication des budgets

07 avril : envoi au secrétariat général

24 avril : CM vote du budget